

Rafah : une boucherie israélienne

Category: Communiqués

écrit par jmfouquer | 31 mai 2024

Rafah : une boucherie israélienne et une délégitimation du droit international

Le 24 mai, la CIJ (Cour internationale de Justice) sommait Israël d'arrêter immédiatement son opération militaire à Rafah. La réponse ne s'est pas fait attendre. Israël a intensifié son agression dans un premier temps. Ensuite, il a bombardé un camp de personnes déplacées, camp prétendument sûr selon Israël. Le bilan est dramatique : plus de 45 mort·es et plus de 250 blessé·es, le plus souvent victimes de graves brûlures.

Netanyahou a parlé « d'erreur tragique ». L'armée israélienne a prétendu que le camp visé n'était pas une « zone humanitaire ». Leur cynisme en dit long sur leur mépris de la vie des Palestiniens. Ce ne sont, pour eux, que « des animaux humains », comme l'a dit le ministre de la Défense, Yoav Gallant. Certain·es Israélien·nes se sont même réjoui·es à l'annonce de l'incendie, le comparant aux feux de joie de la fête juive de Lag BaOmer célébrant la lumière spirituelle¹*Middle East Eye* 27-05-2024.

L'occupation de la « bande de Philadelphie », à la frontière égyptienne, renforce encore cette offensive.

De nombreux pays européens ont condamné les atrocités israéliennes. Macron s'est dit « indigné par les frappes israéliennes ». Il ne les a toutefois pas condamnées et n'a pas dit un mot pour les victimes. S'indigner ne sert à rien, si l'indignation n'est pas suivie d'actions concrètes. Cette inaction française est criminelle.

Depuis plus de 7 mois, le gouvernement israélien d'extrême droite développe une agression sans égale depuis la Nakba de 1948 (bombardements indiscriminés, impossibilité des soins médicaux, famine organisée...). C'est un véritable processus génocidaire qui est en cours, au mépris du droit international. Il est temps que cela cesse : les décisions des institutions internationales doivent être appliquées. Il en va du maintien de la légitimité du droit international. La France doit s'engager par des mesures significatives.

ENSEMBLE! demande que la France reconnaisse sans délais et sans conditions l'État de Palestine.

ENSEMBLE! exige le rappel immédiat de l'ambassadeur de France en Israël.

ENSEMBLE! appelle à se mobiliser pour la suspension de l'accord d'association entre l'UE et Israël. l'arrêt de toute coopération militaire et sécuritaire avec ce pays et un embargo européen sur toutes les armes.

Bagnolet, le 29 mai 2024

ENSEMBLE!

Mouvement pour une alternative de Gauche Écologiste et Solidaire